



Renseignements concernant les renvois vers le
Programme Monarch
de soins de suivi pour femmes
2020

Il est important que l'individue signent le Formulaire de consentement à la divulgation de renseignements ci-joint si vous avez besoin de mises à jour ou d'un résumé au congé. Merci.

Services de rétablissement Monarch

Évaluation et renvoi des individuelles

Tél. : 705 674-5090 Téléc. : 705 674-8002

Sans frais : 1 877 431-6713 x 2225

À l'attention des requérantes et des organismes de renvoi,

Dans la présente trousse, vous trouverez des renseignements sur le **Programme de soins de suivi pour femmes Monarch**. Nous offrons des soins de suivi à long terme aux individus qui se rétablissent d'une dépendance à l'alcool ou à d'autres drogues et qui sont en quête de conseils et de soutien pour conserver un mode de vie sans alcool ni drogues.

Il s'agit d'un programme axé sur l'abstinence qui offre deux possibilités :

- 1) Un logement avec services de soutien (18 ans ou plus), soit deux appartements et des aires communes; les résidentes doivent acheter leur nourriture et leurs vêtements et payer un loyer. La durée du séjour est de quatre à huit mois.
La participation à tous les programmes offerts au Centre de soins de suivi pour femmes Monarch est obligatoire pour les résidentes.
Il n'y a pas de personnel la nuit et la fin de semaine.
- 2) Des services directs sont offerts aux participantes (16 ans ou plus) qui ne vivent pas à la résidence de soins de suivi Monarch. Les résidentes peuvent participer à tous les programmes qui y sont offerts.

Une fois que la coordonnatrice des évaluations aura terminé le processus d'accueil, un des membres du personnel du Programme de soins de suivi pour femmes communiquera avec la requérante pour l'informer au sujet de son admissibilité. Si la personne est admissible, on fixera la date d'une entrevue, dans le cadre de laquelle on déterminera si le programme peut répondre aux besoins de l'individue. Le cas échéant, on établira une date d'admission.

CRITÈRES D'ADMISSION À UN PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DE SOINS DE SUIVI MONARCH

- De préférence, avoir terminé un programme de traitement ou avoir séjourné dans un centre de rétablissement pour toxicomanes.
- Manifester un engagement personnel envers son rétablissement.

CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT L'ADMISSION À LA RÉSIDENCE

- Avoir cessé de boire depuis au moins 21 jours et de prendre des drogues depuis au moins 28 jours.
- Si une requérante prend des médicaments pour un trouble psychiatrique, on procédera à une évaluation en consultation avec le médecin prescripteur.
- Nous n'acceptons pas les individus devant suivre un programme comme condition à la probation ou à la libération conditionnelle.

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU BUREAU DES ÉVALUATIONS EST LE 705 674-5090 OU LE 1 877 431-6713, POSTE 2225.

S'il n'y a pas de réponse, laissez un message et on vous rappellera.

VEUILLEZ FOURNIR UNE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS AUX CANDIDATES :

- La lettre de présentation, la philosophie du Programme de soins de suivi et le dépliant « Ce qu'il faut apporter ».

Nous vous remercions à l'avance de votre soutien et de votre collaboration tandis que nous continuons à fournir des services aux individus toxicomanes.

PROGRAMME DE SOINS DE SUIVI POUR FEMMES MONARCH

Critères d'admission pour les requérantes à la recherche d'un programme résidentiel de soins de suivi

Programme résidentiel de soins de suivi

- Individue de 18 ans ou plus
- Avoir terminé un programme de traitement
- Avoir cessé de boire depuis au moins 21 jours, avoir cessé de prendre des drogues depuis au moins 28 jours
- Vouloir adopter un mode de vie sain qui comprend l'abstinence
- S'engager manifestement à passer au moins 4 mois en résidence dans le cadre du programme de soins de suivi
- Être prête à participer à tous les aspects du programme et avoir un « plan d'action » lui permettant de réaliser tous les objectifs nécessaires à son rétablissement. (Cela comprend, sans s'y limiter, assister à des groupes d'entraide, à des séances de counseling individuel et à des groupes, effectuer des tâches hebdomadaires et participer aux activités de l'unité.)

4-8 mois



Calcul du loyer...

Le loyer est calculé de la façon suivante :

Bénéficiaires du programme Ontario au travail :

95 \$ + 16 \$ (services publics) = 111 \$

Bénéficiaires du POSPH :

120 \$ + 16 \$ (services publics) = 136 \$

Loyer minimum :

95 \$ + 16 \$ (services publics) = 111 \$

Loyer maximum :

444 \$ + 16 \$ (services publics) = 460 \$

Loyer fondé sur le revenu d'emploi :

30 % du revenu brut + 16 \$ (services publics) = jusqu'à un maximum/loyer du marché de 460 \$

Toutes les résidentes doivent verser un dépôt de garantie ou en cas de dommages de 50 \$ et un dépôt pour la clé de 5 \$ en plus du loyer pour le premier mois.

La résidence est dotée d'une salle de lessive.

Nous avons deux appartements de 4 chambres à coucher avec salon, cuisine, salle à manger et salle de bain partagés. Les résidentes doivent payer les frais de nourriture, d'articles personnels et de transport.



Planification du congé pour les individues qui terminent le programme de traitement et qui nécessitent des services en consultation externe

Aimeriez-vous aider les requérantes âgées de 18 ans+ qui ont terminé un programme de traitement de la toxicomanie, mais qui ont besoin de services en consultation externe dans notre communauté?

Nous offrons aux requérantes un choix parmi nos **groupes de soins de suivi hebdomadaires**. Ces groupes ouverts se tiennent les lundis soir (de 18 h 00 à 20 h 00) ou les mardis matin (de 09 h 30 à 11 h 30).

Des **séances de counseling individuel** sont offertes aux individus de notre communauté qui ont terminé leur programme de traitement et qui participent à un des groupes de soins de suivi hebdomadaires. Nous offrirons de 6 à 8 séances de counseling en vue d'aider les participantes à maintenir leur sobriété à long terme et d'être satisfaites de leur rétablissement.

Des ateliers hebdomadaires sur les compétences de vie sont organisés tout au long de l'année et portent sur divers sujets : Surmonter le traumatisme, Établissement d'un budget, La gestion de la détresse, Les relations et la communication, La compassion envers soi-même. Il est important que les participantes soit sobre lorsqu'elles se présente au Centre pour leurs séances.

Les requérantes sont évaluées individuellement et un plan de soins de suivi est établi selon leurs objectifs et les recommandations de l'établissement de soins primaires qui a adressé la candidate au programme.

****Un groupe Caducée (pour les membres de la profession médicale) a lieu au Centre de suivi pour femmes tous les deux mardis soir.****

Centre de soins de suivi pour femmes Monarch, 260, rue Oak, Sudbury (Ontario) P3C 1M9

Pour vous inscrire, appelez le Bureau des évaluations : 705 674-5090 ou 1 877 431-6713x2225.

À l'attention des organismes qui acheminent des candidates

Planification du congé pour les individus qui terminent le programme de traitement et qui nécessitent un logement avec services de soutien

Aimeriez-vous aider les requérantes âgées de 18 ans+ qui ont terminé un programme de traitement de la toxicomanie, mais qui ont besoin d'un soutien et de services supplémentaires en résidence?

Nous offrons un **milieu de vie transitionnel** positif qui favorise l'adoption de changements propices à une vie saine, responsable et productive.

Nous encourageons les résidentes à faire du bénévolat, à étudier ou à participer à des activités professionnelles. La participation aux réunions d'entraide (AA, NA ou Women for Sobriety) ainsi qu'aux activités de loisirs et récréatives planifiées est obligatoire. Chaque résidente reçoit du counseling individuel et participe à des groupes de soins de suivi ainsi qu'à des ateliers de compétences de vie afin de rehausser son estime de soi et d'apprendre à établir et à maintenir des relations saines, ce qui l'aidera à relever les défis propres aux participantes. Monarch adopte une approche de soins intégrés reposant sur le processus décisionnel auquel les individus font face tandis qu'elles apprennent à vivre et à s'épanouir sans dépendance.

Le loyer est calculé de la façon suivante :

Ontario au travail : 95 \$ + 16 \$ (services publics) = 111 \$

POSPH : 120 \$ + 16 \$ (services publics) = 136 \$

Loyer minimum : 95 \$ + 16 \$ (services publics) = 111 \$

Loyer maximum : 444 \$ + 16 \$ (services publics) = 460 \$

Loyer fondé sur le

Revenu d'emploi : 30 % du revenu brut + 16 \$ (services publics)

(Jusqu'à un maximum/loyer du marché de 460 \$)



Les requérantes sont évaluées individuellement et un plan de soins de suivi est établi selon leurs objectifs et les recommandations de l'établissement de soins primaires ayant acheminé la candidate.

**Centre de soins de suivi pour femmes Monarch, 260, rue Oak, Sudbury (Ontario) P3C 1M9,
Pour vous inscrire, appelez le Bureau des évaluations : 705 674-5090 ou 1 877 431-6713 x2225**

Programme résidentiel de soins de suivi pour femmes

Monarch

Deux appartements de quatre chambres à coucher sont disponibles pour les individus qui ont terminé un programme de traitement de la toxicomanie ou un programme de rétablissement. Les requérantes doivent avoir cessé de boire depuis au moins 21 jours et cessé de prendre des drogues depuis au moins 28 jours, et manifester un engagement envers leur rétablissement! Le loyer est adapté au revenu.

Description des appartements

Les appartements sont situés dans une maison merveilleusement bien entretenue. Chaque appartement comprend une chambre à coucher séparée, mais la cuisine, la salle à manger, le salon et les salles de bain sont partagés. Les résidentes achètent leurs propres vêtements, articles personnels et nourriture. Elles s'occupent de leur appartement et l'entretiennent en se partageant les tâches ménagères.

Durée du séjour

Nous demandons à toutes les résidentes de s'engager à passer au moins 4 mois en résidence afin d'assurer la stabilité et la structure de leur rétablissement. La durée maximale du séjour est de 8 mois.

Règles de la résidence

Les requérantes peuvent obtenir les règles de la résidence au Bureau des évaluations.

Exigences du programme

Nous encourageons les résidentes à faire du bénévolat, à travailler, à étudier ou à participer à des activités professionnelles. En outre, elles doivent participer aux réunions d'entraide (AA, NA ou Women for Sobriety) ainsi qu'aux activités de loisirs et récréatives planifiées. Chaque résidente reçoit du counseling individuel et participe à des groupes de soins de suivi ainsi qu'à des ateliers de compétences de vie afin de rehausser son estime de soi et d'apprendre à établir et à maintenir des relations saines, ce qui l'aidera à relever les défis propres aux individus. Monarch adopte une approche thérapeutique reposant sur le processus décisionnel auquel les participantes font face tandis qu'elles apprennent à vivre et à s'épanouir sans dépendance.

**Centre de soins de suivi pour femmes Monarch, 260, rue Oak, Sudbury (Ontario) P3C 1M9,
Pour vous inscrire, appelez le Bureau des évaluations : 705 674-5090 ou 1 877 431-6713 x2225.**

Ce qu'il faut apporter à la résidence de soins de suivi
 Centre de soins de suivi pour femmes
 260, rue Oak, Sudbury (Ontario) P3C 1M9
 705 673-2413 x2245



<p>Vêtements Comme la chambre à coucher n'est pas grande, n'apportez que ce qu'il vous faudra pendant les 4 à 8 mois que vous passerez à la résidence. Les hivers sont froids à Sudbury; préparez-vous en conséquence. Vous devez apporter vos cintres pour le garde-robe.</p>	<p>Articles de toilette Apportez du shampoing, du dentifrice, du papier hygiénique, des serviettes hygiéniques et du déodorant, entre autres, ou prévoyez en acheter. Le parfum est permis, mais il est absolument INTERDIT d'avoir du rince-bouche qui contient de l'alcool.</p>
<p>Médicaments Il est important que vous apportiez tous vos médicaments, car vous devez poursuivre les traitements que votre médecin vous a prescrits. Le personnel doit approuver tous les médicaments au moment de l'admission et pendant votre séjour. Tâchez de prendre les dispositions nécessaires pour que votre pharmacie vous prépare des emballages-coques.</p>	<p>Argent Apportez assez d'argent pour faire l'épicerie ainsi que pour payer le loyer et le dépôt en cas de dommages et pour la carte-clé. Si vous présentez une demande d'aide sociale, nous collaborerons avec vous pendant que vous attendez le premier versement. Vous auriez intérêt à fixer la date d'un rendez-vous avec Ontario au travail une fois que vous connaissez votre date d'admission.</p>
<p>Nourriture Vous achèterez vos propres aliments et préparerez vos repas. Il y a un magasin 'Independent Grocer' à distance de marche de la résidence.</p>	<p>Produits nettoyants Nous fournissons les produits suivants : M. Net, Fantastic et Windex. Vous fournissez le liquide à vaisselle et le détergent haute-efficacité pour la lessive ainsi que l'assouplisseur de tissus.</p>
<p>Preuve de revenu et identification Le loyer est établi en fonction du revenu. Vous devrez fournir une preuve de revenu aux fins de calcul du loyer. Si vous présentez une demande d'aide sociale après l'admission, nous vous fournirons la documentation nécessaire.</p>	

Ce que nous fournissons...

<p>Chambre à coucher</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chambre dotée d'un lit, d'une commode, d'un bureau, d'une chaise, d'une table de chevet et d'un coffre-fort ✓ 2 oreillers, 2 ensembles de draps, 2 couvertures, une courtepointe et une housse d'oreiller, un couvre-matelas et des couvre-oreillers ✓ 2 grandes serviettes, 1 petite serviette et 1 débarbouillette 	<p>Cuisine, salon et salle de lessive</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cuisine partagée, ensemble de salle à manger, casseroles et poêles, assiettes, verres, tasses, ustensiles et linges à vaisselle ✓ Grille-pain, cafetière et bouilloire ✓ Four à micro-ondes, cuisinière, réfrigérateur et congélateur ✓ Salon partagé meublé, y compris un téléviseur et une radio ✓ Laveuse et sècheuse partagées (gratuites)
--	---

Le vapotage et les cigarettes électroniques sont interdits sur toutes propriétés de Monarch.

Si vous avez des questions au sujet de ce qu'il faut apporter, appelez la coordonnatrice du logement au 705 674-4193, poste 2245 – téléc. : 705 673-6919.

PHILOSOPHIE

Nous reconnaissons que la chimiodépendance est une maladie qui se traite. Le processus de rétablissement peut prendre de deux à cinq ans. Dans le cadre de ce traitement, la participante doit apprendre à équilibrer les aspects d'ordre mental, émotionnel, physique et spirituel de sa vie pour s'abstenir de boire et de prendre des drogues. Le Centre de soins de suivi pour femmes Monarch a été créé pour donner aux individus en rétablissement l'occasion de refaire leur vie dans la dignité et le respect. Nous croyons qu'avec de l'appui et des conseils, nos participantes peuvent apprendre à devenir des individus compatissantes et indépendantes, et devenir leur propre meilleure amie.

MODÈLE DU PROGRAMME (programme résidentiel de soins de suivi à long terme et programme de soins de suivi en consultation externe)

Nous offrons du counseling individuel et de groupe ainsi que des programmes de compétences de vie. Les participantes en consultation externe doivent établir des objectifs en matière d'abstinence et s'engager à participer à tous les aspects du programme choisi. Chaque résidente de nos deux appartements de quatre chambres à coucher doit s'abstenir de consommer de l'alcool et d'autres drogues, assister aux réunions d'entraide, avoir recours à un programme de parrainage, faire régulièrement de l'exercice physique, poursuivre une vie sociale saine et utiliser son temps d'une manière constructive (c.-à-d. travailler, aller à l'école ou faire du bénévolat, entre autres) en plus de participer aux programmes sur place. Nous encourageons les participantes à se familiariser avec les ressources communautaires et à les utiliser dans le cadre de leur rétablissement.

PROCESSUS DE RENVOI

Les requérantes doivent avoir cessé de boire depuis au moins 21 jours et de prendre des drogues depuis au moins 28 jours. De préférence, elles doivent avoir terminé un programme de traitement ou avoir séjourné dans un centre de rétablissement. Elles doivent aussi manifester un engagement personnel envers leur rétablissement. Pour déterminer l'admissibilité de la candidate au programme, le personnel du Bureau des évaluations (705 674-5090) doit tenir une entrevue d'évaluation en plus d'une entrevue avec le personnel. Nous acceptons les requérantes qui suivent un programme de traitement à la méthadone. Toutefois, elles doivent obtenir elles-mêmes leur dose quotidienne d'une clinique de distribution. Il n'y a pas de méthadone sur les lieux et il est interdit d'en apporter.

Les demandes de services peuvent provenir des requérantes elles-mêmes, de membres de la famille, d'amis, d'employeurs, de membres du clergé, de médecins et d'autres organismes des domaines de la toxicomanie et des services sociaux. Une fois admises à la résidence de soins de suivi pour femmes Monarch, les résidentes participeront à tous les aspects du programme. Quant à celles qui reçoivent des services en consultation externe, elles détermineront, en collaboration avec leur conseillère, les programmes qui leur seront le plus bénéfiques.

PROGRAMME RÉSIDENTIEL DE SOINS DE SUIVI À LONG TERME

Nous demandons aux résidentes de s'engager à passer au moins 4 mois à la résidence, afin d'assurer la stabilité et la structure de leur rétablissement. La durée maximale du séjour est de 8 mois.

Les résidentes doivent payer leur loyer (adapté à leur revenu) et assumer le coût de leur nourriture et de leurs vêtements. De plus, elles doivent accomplir des tâches ménagères. La résidence est un logement coopératif et les politiques et lignes directrices de la résidence ont été élaborées pour le bien de chaque personne et celui du groupe tout entier.

CELLES QUI CONSOMMENT DE L'ALCOOL OU D'AUTRES DROGUES

Il s'agit d'un programme de soins de suivi; il n'est donc pas rare que des femmes ayant suivi un traitement se remettent à boire ou à consommer des drogues. Si cela se produit, nous discutons avec la femme pour évaluer la situation. Si la femme vient de la communauté et semble prête à faire un nouvel essai, nous continuerons à travailler avec elle et élaborerons peut-être un nouveau plan de rétablissement. Si une résidente se remet à boire ou à prendre des drogues, elle sera envoyée aux services de gestion du sevrage. Elle aura peut-être l'occasion de retourner au programme résidentiel, moyennant la signature d'un contrat.

CONFIDENTIALITÉ

Nous faisons notre possible pour protéger la vie privée des participantes. Par conséquent, nous ne divulguons jamais leurs renseignements personnels sans avoir obtenu leur consentement par écrit. Le consentement écrit est utilisé pour la réception et la transmission des renseignements.



CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS

Nom de la personne ou de l'organisme à qui les dossiers médicaux seront envoyés ou de qui ils proviendront :

Nom et date de naissance de la personne pour qui les dossiers médicaux sont demandés :

Nom

Date de naissance (jour-mois-année)

Raisons pour lesquelles les dossiers médicaux sont demandés (indiquer le programme interne, le cas échéant)

**Ce consentement expire lorsque la personne complète ses services
ou est acquitté du programme.**

Si la demande de renseignements est reçue verbalement, en préciser les détails (p.ex. jour, heure, méthode, etc.) :

Signature : _____

Date (j-m-a) : _____

Témoin : _____

Date (j-m-a) : _____